



POLITIQUE DE SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE MOLGAS GROUPE

La direction de MOLGAS GROUPE (MOLGAS), consciente de l'importance pour l'entreprise de répondre aux besoins et aux attentes de ses clients et de ses parties prenantes, met à disposition les ressources nécessaires pour que les services fournis bénéficient des niveaux de qualité appropriés, en respectant et en protégeant l'environnement, en assurant et en promouvant la sécurité et la santé des travailleurs, et la prévention des accidents graves, avec une attention particulière à la sécurité routière, le tout sous l'égide de la responsabilité sociétale des entreprises, et la sécurité dans les opérations et les services fournis par le biais de systèmes de protection, y compris ceux liés aux technologies de l'information et de la communication.

Le champ d'application de cette politique couvre l'entreprise et les actionnaires, les employés et collaborateurs, nos clients, fournisseurs et concurrents et la communauté, dans nos activités, le cas échéant, de

« Conception, fabrication, installation et maintenance de stations satellites de regazéification de gaz naturel liquéfié (GNL) et de stations d'approvisionnement de gaz naturel pour véhicules (GNV). Transport national et international et déchargement du gaz naturel. Commercialisation et vente au détail de gaz naturel.

Vente de solutions de GESTION DE L'ÉNERGIE de gaz naturel liquéfié (GNL) : Commercialisation, fabrication, installation et maintenance de stations satellites de regazéification de gaz naturel liquéfié (GNL) et de stations d'approvisionnement de gaz naturel pour véhicules (GNV). Commercialisation et approvisionnement de GNL. »

MOLGAS établit, déclare et assume une politique basée sur les principes suivants :

- La qualité, l'environnement, la sécurité et la santé des travailleurs et du personnel sous-traitant, la sécurité routière, la protection, la prévention des accidents graves et la responsabilité sociétale des entreprises sont des **éléments stratégiques** pour notre entreprise.
- Respect des **exigences légales et réglementaires** applicables dans le cadre du développement de notre activité : Travail, environnement, sécurité et santé, sécurité routière, prévention des accidents graves, protection et responsabilité sociale, ainsi que d'autres auxquelles l'organisation souscrit dans toutes ses activités et services.
- Définition et révision périodique des **objectifs et des buts** des systèmes de gestion.
- Approche de gestion visant à l'**amélioration continue** de la sécurité opérationnelle, de la santé et de la sécurité des employés et de la protection de l'environnement, et de la sécurité routière, ainsi que de la qualité des opérations et des services, de la protection (y compris la protection des TIC - technologies de l'information et de la communication), afin de toujours parvenir à la conformité avec les exigences des clients, sur la base de la technification et de la gestion des risques.
- Promouvoir le **traitement** exhaustif **des non-conformités** comme l'un des axes fondamentaux pour favoriser l'amélioration continue.
- Engagement à **prévenir, minimiser et réduire** les aspects environnementaux et leurs impacts. Pour cela, nous nous engageons à mener nos activités en respectant toute intervention liée à l'environnement et à améliorer continuellement nos pratiques environnementales en utilisant, chaque fois que cela est possible et économiquement viable, les meilleures technologies existantes, afin de prévenir la pollution.
- L'objectif de MOLGAS est de **réduire au minimum le risque d'accidents graves** dans la pratique



POLITIQUE DE SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE MOLGAS GROUPE

- L'engagement à **garantir des conditions de travail sûres et saines** pour la protection de la sécurité des travailleurs, la prévention des blessures et des atteintes à la santé liées au travail.
- L'engagement à **éliminer les dangers et réduire les risques pour la santé et la sécurité au travail**.
- L'engagement à la prévention, la minimisation et la réduction des incidents, accidents et quasi-accidents, en visant l'objectif du « zéro accident ». À cette fin, nous évaluons périodiquement les risques professionnels de notre activité à tous nos postes de travail.
- Assurer la **protection des activités liées aux marchandises dangereuses** à haut risque (en termes de valeur et de dangerosité) en appliquant les mesures et précautions nécessaires pour réduire au minimum le risque de vol, d'utilisation inappropriée ou de perte par destruction intentionnelle des marchandises dangereuses, ainsi que des données et informations, liées aux communications et aux technologies applicables, y compris les informations fournies par les clients, qui peuvent mettre en danger les personnes, les marchandises ou l'environnement. À cette fin, des plans de protection sont élaborés et mis à jour, et évalués au moyen d'exercices de simulation, afin de pouvoir agir efficacement en cas d'urgence.
- Promouvoir, mettre en œuvre et maintenir les pratiques de **prévention et de réduction des risques routiers**. Par conséquent, la Direction s'engage à établir des mécanismes et des contrôles pour la promotion et la prévention des accidents sur les routes publiques et privées, de sorte que les personnes qui fournissent leurs services directement ou indirectement à MOLGAS, sont responsables dans la participation aux activités mises en place et programmées pour la baisse des accidents de la circulation qui peuvent se produire dans l'exercice de leurs activités. Parmi ces mesures figure l'interdiction d'utiliser des téléphones portables et tout appareil électronique pendant les opérations de chargement, de conduite et de déchargement.
- **Inclure** dans le système intégré de gestion, le programme **BEHAVIOUR BASED SAFETY (BBS)** et les exigences relatives à la conduite sûre, au chargement et au déchargement des véhicules : Le **Comportement en matière de sécurité (CSS)** est un outil permettant d'accroître la sécurité des opérations et d'influencer positivement les attitudes et les comportements des travailleurs par l'observation, la formation personnalisée et la communication. De même, établir des stratégies de sensibilisation pour tous les travailleurs et entrepreneurs, par le biais de formations sur la prévention des accidents de la circulation et le respect des panneaux de signalisation et la conformité aux règlements qui permettent l'acceptation de comportements sûrs contre la conduite préventive et défensive
- Consacrer tous les moyens et ressources nécessaires pour assurer le respect de la **politique de ZÉRO drogues et alcool** mise en place par MOLGAS, qui établit l'interdiction d'utiliser ou d'être sous l'influence de l'alcool et/ou des drogues et des stupéfiants, pendant les heures de travail.
- Contrôler la responsabilité de **l'entretien préventif et correctif de ses propres véhicules et de ceux des entrepreneurs**, afin de maintenir un état et des performances optimales des véhicules, en établissant des mesures de contrôle pour prévenir la survenance d'accidents et d'incidents susceptibles de causer des blessures ou des dommages à eux-mêmes et aux autres.
- Promotion de la **formation et de la sensibilisation** de nos employés, pour assurer leur compétence sur le lieu de travail et garantir leur prise de conscience de la pertinence et de l'importance de leurs activités dans la réalisation des objectifs de l'entreprise, en établissant une formation continue pour tout le personnel, ainsi qu'une communication avec les fournisseurs et les sous-traitants, les impliquant dans cette politique.



POLITIQUE DE SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE MOLGAS GROUPE

- Création d'un **environnement de travail approprié** afin que le personnel, par sa participation active, soit impliqué dans la réalisation des objectifs de MOLGAS
- Engagement en faveur de la **consultation et de la participation des travailleurs** et, lorsqu'ils existent, des représentants des travailleurs.
- Garantir l'**accessibilité du public à la politique** du système de gestion.
- **Vérification** périodique de la politique des systèmes de gestion par la direction générale.
- La **direction générale** nomme le directeur du département qualité, sécurité, prévention et environnement (QSHE) comme son représentant pour les systèmes de gestion de la qualité, de l'environnement, de la sécurité et de la santé des travailleurs, de la sécurité routière et de la responsabilité sociétale des entreprises.
- La direction générale s'engage à respecter les principes de la **RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES**, les valeurs éthiques, sociales, professionnelles, y compris les conditions et les horaires de travail, le respect des droits fondamentaux de l'homme, et l'environnement :
 - ✓ Reddition de comptes.
 - ✓ Transparence.
 - ✓ Comportement éthique conforme à nos valeurs : Intégrité, engagement des employés et durabilité.
 - ✓ Respect des intérêts des parties prenantes.
 - ✓ Respect du principe de légalité. Engagement à respecter les exigences légales et les autres exigences auxquelles l'organisation souscrit en matière de responsabilité sociétale.
 - ✓ Respect des normes internationales de comportement.
 - ✓ Respect des droits de l'homme, la non-discrimination, la liberté d'association et la non-acceptation du travail effectué par des personnes n'ayant pas atteint l'âge minimum fixé par la loi.
 - ✓ Engagement à l'amélioration continue du système de gestion.
 - ✓ Intégrer les droits sociaux, du travail et de l'homme ainsi que les préoccupations en matière de sécurité, d'environnement et de gestion dans nos activités commerciales et dans nos relations avec nos interlocuteurs, en gardant à l'esprit qu'une entreprise équitable est une entreprise éthique.
 - ✓ Nos valeurs éthiques : Intégrité, engagement des employés et durabilité.

La direction, pleinement identifiée à celle-ci, se considère comme la principale responsable de son respect. À cette fin, elle s'engage à :

- Allouer les ressources financières, humaines et techniques nécessaires pour se conformer à cette politique.
- Donner au personnel les moyens d'identifier et de supprimer librement les obstacles à l'amélioration continue.



POLITIQUE DE SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE MOLGAS GROUPE

- Instruire tout le personnel sur les principes et les méthodes d'amélioration continue par la participation.

Tout cela dans le cadre du devoir de diligence, qui comprend toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la corruption, les pots-de-vin, les conflits d'intérêts, la fraude, le blanchiment d'argent, les pratiques anticoncurrentielles, le trafic d'êtres humains et d'organes, le financement du terrorisme.

La présente politique de gestion intégrée est communiquée et mise à la disposition des parties prenantes de MOLGAS afin qu'elle puisse être comprise, appliquée et mise à jour par tous.

À San Fernando de Henares, le 22 mars 2021

Fernando Sarasola
Gérant